

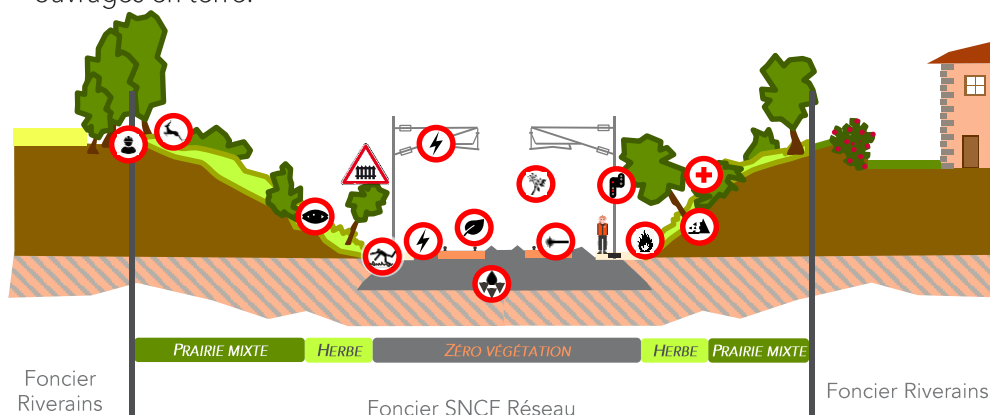
À MÉRIEL, NOUS RÉALISONS L'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION POUR VOTRE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un réseau fiable et d'assurer la sécurité des voyageurs et des riverains, SNCF Réseau va réaliser une opération d'abattage d'arbres dangereux dans les emprises ferroviaires sur la ligne H traversant la commune de Mériel (95630) au niveau de la rue du Bas Val Mary et du chemin des Garennes, du lundi 5 juillet 2021 au samedi matin 10 juillet 2021.

POURQUOI RÉALISONS-NOUS CES TRAVAUX ?

SNCF Réseau est attentif au patrimoine environnemental et au paysage arboré le long des voies ferrées. La végétation doit toutefois rester compatible avec la sécurité du Réseau Ferré National, des trains qui y circulent, des personnels qui y travaillent, et des propriétés riveraines. Les travaux de maîtrise de la végétation doivent prévenir les risques suivants :

- Chute de branches ou d'arbres sur les caténaires / sur les voies / sur les propriétés riveraines,
- Disjonction des installations de traction électrique, Perte de visibilité (signaux, passages à niveau, trains en approche, etc.),
- Enrayage / patinage des trains / Heurt d'un train avec la faune sauvage,
- Départ d'incendie, accessibilité des secours,
- Disfonctionnement des appareils de mesure et de surveillance des installations
- Altération du drainage de la plateforme, déstabilisation des ouvrages d'art et ouvrages en terre.



CALENDRIER DES TRAVAUX



TRAVAUX EN JOURNÉE

+ Du Lundi 05/07/2021 au vendredi 09/07/2021 (entre 08h00 et 17h00) : Evacuation broyage des arbres.



TRAVAUX DE NUIT

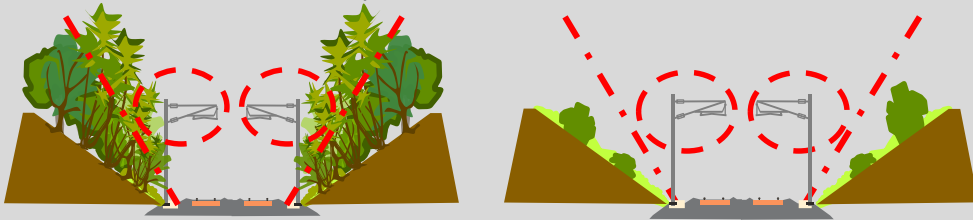
+ Du lundi soir 05/07/2021 au samedi matin 10/07/2021 (entre 22h00 et 06h00) : Opérations de démontage/élagage de nuits avec évacuation des branches.

SNCF réseau est conscient que les conditions de ces travaux soient difficilement acceptables, et que la gestion de l'information soit à améliorer.

Nous vous assurons qu'aujourd'hui, c'est la seule solution garantissant la sécurité du périmètre mentionné, et que nous sommes contraints de couper cette végétation.

Nous travaillons quotidiennement à l'amélioration de la gestion de la végétation pour à terme entretenir plus facilement cette dernière, être moins destructif, et favoriser encore plus la biodiversité aux abords des voies ferrées.

La remise à niveau : une stratégie pluriannuelle, déployée progressivement



Situation initiale

Situation cible



ABORDS
BOISÉS

Abattage + Débroussaillage
+ Dévitalisation de souche

Traitements réguliers
des repousses

ABORDS MAJORITAIREMENT
HERBACÉS

Dès 2020, l'usage des désherbants sélectifs par pulvérisation est exclu sur plus de 40% du réseau dans toutes les zones bâties et quelle que soit la largeur des emprises. Seule, est conservée la dévitalisation de souche, sans risque pour l'exposition des riverains et exclue des distances de sécurité.

Maintenance préventive
Fauchage et débroussaillage mécanique, éco-pâturage. Utilisation très ponctuelle de produits phytosanitaires contre les espèces invasives ou frappées d'arrêts de lutte.

QUE SE PASSE-T-IL SI ON NE FAIT RIEN ?

En 2020, sur l'Infrapôle Paris Nord, la végétation et la faune sauvage sont la cause de :

+ **128 incidents** soit 1 incident tous les 3 jours
+ **48 660 minutes perdues** soit 811 h de retard cumulées
+ **2 792 trains impactés** soit 22 trains par incident



ABORD

BANDE DE PROXIMITÉ

PISTES

VOIES

PISTES

BANDE DE PROXIMITÉ

ABORD

OBJECTIF
Maintenir un enherbement « sous contrôle » pour limiter le travail d'érosion tout en garantissant une bonne visibilité.

Les voies et les pistes doivent être dépourvues de végétation. Les pistes permettent la circulation du personnel de maintenance hors de la zone dangereuse (par rapport aux circulations ferroviaires). Elles sont aussi indispensables en cas d'incident pour permettre l'accès des secours et l'évacuation des voyageurs.

OBJECTIF
Limiter le volume et la taille des arbres à haute tige et maintenir une végétation prairiale.

POURQUOI COUPER LA VÉGÉTATION MAINTENANT ?

SNCF Réseau anticipe désormais le développement de la végétation grâce à une maintenance raisonnée.

La maîtrise de la végétation est traitée dans le cadre d'un plan de maintenance pluriannuel qui définit la stratégie d'entretien de la végétation. L'étude approfondie du territoire permet de réaliser un inventaire de la végétation par zone géographique et par ligne.

Ces données permettent de définir les zones d'interventions prioritaires et d'établir un calendrier prévisionnel des travaux de végétation.

CELA VA-T-IL GÉNÉRER DU BRUIT ?

La présence d'arbres le long des voies n'atténue pas le bruit des trains. Une fois la coupe réalisée, les trains sont plus visibles, mais le niveau sonore reste identique, comme le prouvent les études acoustiques.

Les avantages visuels de la présence des arbres sont indéniables mais ils peuvent compromettre la sécurité des voyageurs ainsi que celle des riverains.



LA BIODIVERSITÉ EST-ELLE IMPACTÉE PAR LA COUPE DE CES ARBRES ?

L'abondance d'arbres limite l'écosystème par l'absence de lumière au sol et ne favorise pas le biotope.

Le fait d'abattre ou d'élaguer certaines zones permet la genèse de nouveaux milieux ouverts, lesquels sont actuellement en régression en Île-de-France.

Pour chaque type d'intervention (abattage, fauchage débroussaillage), la question de l'impact sur les milieux naturels est prise en compte.

Par exemple, la saisonnalité des interventions se fait toujours en dehors des périodes de nidification.